

Informations officielles

Avril 2025
Numéro 03/2025

Commune de Senarclens



Route de l'Etraz 12
1304 Senarclens
☎ 021 861 39 51
greffe@senarclens.ch

Horaires d'ouverture des bureaux:

Mardi 9h00 à 11h00
Mercredi 17h00 à 19h00

PECC MISSION RECYCLAGE — SWISSTOPO RELEVES — CHIEN A TENIR EN LAISSE

PECC — MISSION RECYCLAGE

Vous êtes toutes et tous les bienvenus.



Invitation



**Le 11 avril
de 18h à 20h**

Chers Villageois,
L'équipe du PECC* vous
convie chaleureusement à
fêter **le 1er anniversaire** de
la boîte à livres, située à
l'arrêt de bus de Senarclens
autour du thème :

"Mission : recyclage papier"

On se réjouit de vous retrouver!

*Le Plan énergie et climat communal (PECC) est un programme de soutien qui
actualise et élargit le Concept énergétique des communes vaudoises.

SWISSTOPO RELEVES

L'Office fédéral de topographie swisstopo effectuera des vols de mensuration dans le sud-ouest de la Suisse durant la période du 19 mars au 30 avril 2025.

Ces vols de mesure sont prévus dans les cantons de FR, GE, NE et VD et serviront à collecter des données LiDAR. Dans la zone d'approche de l'aéroport de Genève et le plateau vaudois, les vols de mensuration devront en partie avoir lieu de nuit, afin de ne pas perturber le trafic aérien régulier

Voir au verso



CHIEN A TENIR EN LAISSE

Pendant la période de reproduction et d'élevage des jeunes animaux, la faune sauvage est particulièrement sensible à la présence des chiens, toutes races confondues. Nous rappelons que le Canton de Vaud a adapté sa législation en rendant obligatoire la tenue des chiens en laisse du 1er avril au 15 juillet. Cette disposition s'applique dans tous les espaces forestiers et dans les prairies attenantes.

Quand et où tenir mon chien en laisse ?

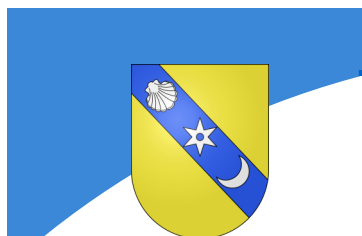
Du 1^{er} avril au 15 juillet en forêt et à ses abords



Toute l'année dans certains sites protégés et en présence de bétail



Où ?	Quand ?
Forêt et lisière de forêt	Du 1 ^{er} avril au 15 juillet
Prairies attenantes situées en zone agricole	Du 1 ^{er} avril au 15 juillet
Réserve naturelle, site naturel protégé, zone de tranquillité	Selon les dispositions propres au site
Sites de protection de la faune sauvage (réserve cantonale de faune, district franc, réserve d'oiseaux d'eau)	Toute l'année
Pâturage avec du bétail	Pendant la présence du bétail

**AGENDA
MANIFESTATIONS ET EVENEMENTS**

11 avril	PECC - Mission recyclage	18h-20h Arrêt de bus
2 mai	Tour de Romandie	Cossonay
10 mai	Charte des jardins - Thème : « les oiseaux »	Informations à venir
20 mai	Séance information sur les élections communale 2026	Salle villageoise
13 juin	Senarcl'Ensemble - grillades et course d'orientation	Refuge des Chênes
16 juin	Conseil Général	Extra-muros
1er août	Fête Nationale	
27 septembre	Troc de Senarclens	Salle villageoise
29 septembre	Conseil Général	Salle villageoise
Novembre, date à définir	PECC - Thème « arborisation »	Informations à venir
6 décembre	Distribution des sapins + Noël des enfants	Salle villageoise
8 décembre	Conseil Général	Salle villageoise